



Stiftung gegen Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Rassismus und Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Antisemitismus Foundation against racism and antisemitism

La GRA Fondation lance une pétition pour l'interdiction des symboles nazis

Zurich, le 15 février 2022 - Le Conseil fédéral rejette la motion qui demande une interdiction sans exception des symboles nazis dans l'espace public. Ceci est incompréhensible et dangereux. La croix gammée et le salut hitlérien n'ont pas leur place en Suisse. La GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme lance aujourd'hui une pétition adressée au Conseil national et au Conseil des États.

«Avec notre pétition, nous demandons au Conseil national et au Conseil des États d'envoyer un signal clair contre le racisme et l'antisémitisme» déclare Pascal Pernet, président de la GRA Fondation.

Le Conseil fédéral écrit qu'il est «convaincu que la prévention est une meilleure solution que la répression pénale contre l'utilisation des symboles nazis sans intention de propagande».

La GRA se positionne ainsi: oui à la prévention mais sans renoncer au reste par ailleurs! Bien sûr que la prévention est importante pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Si des symboles nazis tels que des croix gammées ou des saluts hitlériens sont néanmoins utilisés, le droit pénal doit intervenir. Une interdiction avec une disposition pénale claire est nécessaire.

Voici la pétition : <https://act.campax.org/p/interdiction-des-symboles-nazis>

Avec la pétition lancée ce jour, nous demandons à tous les membres du Conseil national et du Conseil des États d'adopter les interventions parlementaires suivantes et de donner ainsi un signal sans équivoque contre le racisme et l'antisémitisme:

«Condamnation ferme du Troisième Reich. Interdire sans exception les symboles nazis dans l'espace public» de Marianne Binder-Keller, Le Groupe du Centre (cf.

<https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214354>)

«Punir dans tous les cas l'utilisation en public et la propagation de symboles associés à de la discrimination raciale» de Gabriela Suter, Groupe socialiste (cf.

<https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20210525>)

«Interdiction d'utiliser en public des symboles extrémistes, racistes ou faisant l'apologie de la violence» d'Angelo Barrile, Groupe socialiste (cf.

<https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20210524>)

La GRA Fondation contre le racisme et l'antisémitisme s'engage en faveur des droits de l'homme et du maintien de la démocratie selon la conception suisse. La GRA s'engage en faveur de la tolérance et de la lutte contre toute forme de discrimination raciale:

<https://www.gra.ch/fr/>

Contacts pour des questions éventuelles:

Pascal Pernet, Président de la GRA Fondation: +41 79 251 55 81

Dina Wyler, Directrice GRA: +41 78 666 21 51, d.wyler@gra.ch